



Marol

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE
DUURZAAM WIJKCONTRACT
2018-2022

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE LES MAROLLES

PV jury du 2^{ème} appel à projet : « VALORISATION DES ESPACES PUBLICS DE PROXIMITE »

Étaient présents au jury du 17 juin 2020 :

Membres du jury :

- **Ayoub Boutagumant**, en tant que représentant des habitants du quartier
 - **Jan Hoffmann**, en tant que représentant des habitants du quartier
 - **Gwenaël Breës**, en tant que représentant des habitants du quartier
 - **Diego Wéry du Home Victor Du Pré**, en tant que représentant du secteur associatif du quartier
 - **Thomas Vandevelde**, responsable du suivi du CQD Marolles à la Direction de la Rénovation Urbaine à la Région BXL-Capitale
 - **Lisa Auquier**, coordinatrice propreté dans le cadre du CQD Les Marolles
 - **Kristien Van Den Houte**, chef projet du CQD Les Marolles
- Modérateur du jury :
- **Hans Eelens**, coordinateur environnement/espaces publics du CQD Les Marolles

A) Préambule :

Le CQD Marolles comprend, parmi ses actions socio-économiques, une opération intitulée «Valorisation des espaces publics de proximité» visant à financer, 120.000€ sur 2 ans, des actions relatives à l'animation, la valorisation, l'activation et la réappropriation des ruelles de la Cité Hellemans et sur la Plaine Pieremans. Cette opération est pilotée par la Cellule Rénovation Urbaine de la Ville de Bruxelles.

Un règlement a été rédigé pour l'appel, validé par le Conseil Communal en date du 20 février 2020, et auquel le jury a fait référence. Le jury s'est réuni au complet, en date du 17 juin 2020, pour évaluer les propositions reçues dans le cadre de l'appel et remettre un avis au Collège de la Ville de Bruxelles qui prendra in fine la décision de financer ou non le projet lauréat.

Le présent document reprend un résumé des projets reçues (point B), projet non recevable (point C), avis jury (D) et la proposition du jury (point E).

B) Résumé des projets reçus :

Pour être analysé lors du jury, les projets devaient avoir été introduits pour le 18/05/2020 au plus tard. A cette date, les 3 projets suivants avaient été réceptionnés. En voici les résumés :

1) BRAVVO

Vise d'une part à changer l'image de ces lieux et d'y créer des espaces conviviaux et de rencontre, vecteur de dynamique sociale, de soutenir la réappropriation et l'occupation positive de l'espace public par les habitants et les associations et enfin, de diminuer le sentiment d'insécurité en concevant des espaces extérieurs plus agréables et propices à l'échange. D'autre part, l'idée est de permettre une ambiance plus communautaire en favorisant la mixité culturelle et intergénérationnelle lors des ateliers de co-construction et co-réalisation. Concrètement, organisés en différents ateliers participatifs in-situ, l'accompagnement des habitants s'étalera sur deux années et aura pour objectif de réfléchir collectivement aux transformations à effectuer sur les deux cités. La première année des idées seront testées et expérimentées tandis que la deuxième année, les plus réussies d'entre elles seront intégrées de façon durable sur les lieux.

Budget demandé : 84.000 €

2) AMO CARS

Vise à créer une aire de jeu éducative, modulable et pliable, adaptée à la petite enfance (0 à 3 ans) dans l'espace public marollien. L'aire se caractérise par un ensemble de 12 barrières et de tapis au sol ainsi que d'une série de modules de type murs de découverte et d'exploration pouvant être accrochés aux barrières et de modules pouvant être disposés dans l'aire de jeu, sur le sol, comprenant notamment des jouets provenant du lieu d'accueil petite enfance Badaboum (autre projet développé par l'AMO) et d'un ensemble de blocs de psychomotricité dédié (modules WESCO). Le projet inclut deux bancs pour les parents et accompagnants ainsi qu'une oriflamme pour assurer la visibilité de l'activité. Il inclut également un chariot de rangement et stockage du matériel, pour en faciliter le déplacement à travers l'espace public.

Budget demandé : 10.700 €

3) PROJET TIPI – Maïa Anastasiou et Delphine Coërs

Vise à s'adresser aux associations et collectifs actifs dans les Marolles, acteurs artistiques et sociaux qui cherchent des espaces de discussion et d'action inédits. Il souhaite voir fleurir les initiatives qui abordent et questionnent le vivre ensemble: l'enseignement, les projets urbains et immobiliers, l'environnement, la santé, le logement, les transports, le partage de l'espace public sous toutes ses formes. Ces initiatives sont florissantes, mais souvent difficiles à localiser par les habitants. Le Tipi leur permettrait d'offrir une visibilité insolite et de créer un pont entre ces initiatives et les habitants du quartier. Le Tipi est un espace nomade, il s'installe sur les places publiques, dans les parcs, les cours et les espaces intérieurs et extérieurs suffisamment grands pour l'accueillir. Visible de loin, il pourrait devenir le symbole d'un nouveau type d'espace ouvert sur le quartier et un à long terme, un dispositif connu par les habitants.

Budget demandé : 30.712 €

C) Projets non recevables :

La candidature de Maïa Anastasiou et Delphine Coërs - projet TIPI - n'a pas été retenue. Le dossier introduit ne répond pas aux critères de recevabilité de cet appel à projet. Nous avons relevé plusieurs irrégularités, au regard du règlement en vigueur :

- Formulaire de participation non rempli et non joint à la candidature
- Le projet ce se développe par sur les sites Hellemans & Pieremans

D) Avis du jury sur les projets recevables :

1) BRAVVO

Le jury considère que l'équipe formée combine des compétences complémentaires qui renforcent le projet : une connaissance du terrain, une expertise en participation et la maîtrise technique pour assurer une matérialisation du projet.

Le jury considère positifs :

- La volonté exprimée d'intégrer, dès le commencement du projet, le volet de la pérennisation au-delà du programme du contrat de quartier Marolles.
- La recherche de nouvelles méthodologies et approches par des services publics existants.
- Le réalisme du projet aussi bien dans sa faisabilité que dans le planning détaillés transmis.
- La concrétisation des propositions, toute en laissant de la place à la participation et à des éventuels adaptations/changements de programme.

Le jury exprime quelques points d'attention :

- L'équipe doit prendre en compte l'éventuelle lourdeur administrative pour la mise en place de certaines interventions fixes (exemple : fresques, mobiliers urbains).
- L'équipe doit clarifier le rôle de chaque intervenant ainsi que les personnes références sur place (des « visages » connus pour les habitants).
- L'équipe doit définir le cadre précis concernant l'utilisation de toute documentation audio-visuelle.
- En ce qui concerne la pérennisation du projet, le jury considère la mise en place d'un PCS dans les années qui suivent le CDQ est une piste pertinente qui peut profiter de la dynamique initiée par ce projet.
- L'équipe doit rester attentive à la diversité des publics/habitants concernés afin de réussir à donner de la place aux avis de groupes minorisés dans l'espace public (par exemple les jeunes filles, les femmes, personnes porteuse d'un handicap,...)

2) AMO CARS

Le jury considère que le projet est pertinent et généreux dans sa proposition.

Le projet est le résultat d'un réel constat et observation du contexte du périmètre CQ Marolles. L'aspect mobile de l'outil favorise la création de liens dans le quartier.

Le jury exprime quelques points d'attention :

- Transport : le déplacement de l'outil pourrait être facilité par un vélo électrique.
- Assurance : une assurance de responsabilité civile ainsi qu'une assurance matérielle doivent être prévue et intégrée au budget.
- Communication : Un réel accompagnement et un travail de sensibilisation doit être fait afin de rendre l'outil accessible à des parents du quartier de manière autonome.

E) Proposition du jury :

A l'unanimité, Le jury désigne les projets **BRAVVO** et **AMO CARS**, lauréats de cet appel à projets.

→ Le projet de **BRAVVO** pour un montant de **84.000 €**.

→ Le projet de **AMO CARS** pour un montant de **10.700 €**.

Le jury propose une augmentation du budget afin de lui rendre plus pérenne et techniquement plus viable. Ce budget complémentaire exclusivement dépensés pour les quatre postes suivantes : transport électrique, tonnelles, assurance, communication.

Le coordinateur de AMO CARS est d'accord avec cette proposition du jury.

Le budget total dédié à l'initiative est donc de **16.000 €**

A l'issue de l'analyse des projets, un solde de 20.000€ n'est pas attribué. Le jury suggère de dédié l'enveloppe restante pour initier un appel à projet sur la même thématique de la valorisation des espaces publics de proximité. Il est souhaité d'essayer de revoir les procédures afin de tendre vers une désignation de projet plus rapidement.